



Swiss Audit & Fiduciary Services SA

Rapport de l'organe de révision
sur le contrôle restreint

à l'Assemblée Générale des Membres de

Pro Natura Genève
Association Genevoise pour la Protection de la Nature
Genève

relatif aux comptes arrêtés au 31 décembre 2022



Swiss Audit & Fiduciary Services SA

Rapport de l'organe de révision sur le
contrôle restreint
à l'Assemblée générale
des membres de

**PRO NATURA GENEVE
ASSOCIATION GENEVOISE
POUR LA PROTECTION DE LA NATURE**

Genève

Genève, le 30 mars 2023
MD/RK

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe, ainsi que le tableau de variation des fonds et le tableau de flux de financement) de **Pro Natura Genève, Association Genevoise pour la Protection de la Nature** pour l'exercice arrêté au **31 décembre 2022**.

Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels a été effectué par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Véronique Ingold
Contrôleuse des comptes
Pro Natura Genève

SWISS AUDIT & FIDUCIARY SERVICES SA
(Agrément n°504616)

Mario D'ORAZIO
Expert-Réviseur agréé
(Agrément N° 102697)
Réviseur responsable

René KÜRTH
Expert Fiduciaire diplômé
(Agrément N° 102687)

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe, tableau de variation des fonds et tableau de flux de financement).

ACTIF	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	CHF	CHF
Trésorerie	1'330'620.42	759'013.11
Créances résultant de vente de marchandises et services	12'195.76	0.00
Créances à court terme envers Pro Natura Suisse	0.00	34'095.80
Stock de marchandises	7'121.21	5'974.68
Comptes de régularisation de l'actif	2.1 65'983.53	132'255.54
Actifs circulants	1'415'920.92	931'339.13
Matériel, mobilier et machines de bureau	297.20	1'307.80
Véhicules	1.00	1.00
Terrains	9.00	9.00
Villa des sœurs Morel	226'762.15	226'762.15
Propriété Renée Pictet	390'002.95	390'002.95
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	902'389.60	902'389.60
Immobilisations financières	2.2 1'900.00	1'900.00
Actifs immobilisés	1'521'361.90	1'522'372.50
Total de l'actif	2'937'282.82	2'453'711.63
PASSIF		
Dettes résultant d'achats de marchandises et de services	16'780.22	0.00
Dettes à court terme envers Pro Natura Suisse	400'397.89	0.00
Comptes de régularisation du passif	2.3 72'477.83	29'823.58
Fonds étrangers à court terme	489'655.94	29'823.58
Dettes hypothécaires à long terme portant intérêts	560'000.00	560'000.00
Dettes à long terme ne portant pas intérêts	2.4 6'460.00	6'310.00
Fonds étrangers à long terme	566'460.00	566'310.00
Fonds affectés et attribués	2.5 1'422'896.38	1'291'497.24
Fonds affectés et attribués	1'422'896.38	1'291'497.24
Capital de l'association	15'000.00	15'000.00
Fonds libres	2.5 417'492.31	525'303.31
Résultat reporté	25'778.19	25'777.50
Fonds propres	458'270.50	566'080.81
Total du passif	2'937'282.82	2'453'711.63

Genève, le 13 mars 2023

	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>Variation</u>
	CHF	CHF	%
Produits des animations et des formations	167'419.55	139'006.63	20%
Contrat de prestations Canton de Genève	587'168.60	669'383.00	-12%
Autres produits de prestations	9'685.08	37'041.88	-74%
Autres produits de projets	108'143.36	0.00	
Produits de la boutique Pointe à la Bise	3'076.87	2'921.72	5%
Produits de la boutique Centre du Vallon de l'Allondon	14'189.26	7'724.46	84%
Buvette du Centre Nature de l'Allondon	95'146.87	0.00	
Loyer restaurant "Les Granges"	0.00	17'522.34	-100%
Produits divers	8'436.78	9'974.12	-15%
	<u>993'266.37</u>	<u>883'574.15</u>	
Péréquation financière Pro Natura Suisse	100'580.00	97'377.00	3%
Financement Pro Natura Suisse	123'563.86	48'554.55	154%
Participation Pro Natura Suisse aux charges de fonctionnement	34'182.31	0.00	
	<u>258'326.17</u>	<u>145'931.55</u>	
Dons des collectivités publiques	37'260.00	36'865.00	1%
Dons de fondations et de sociétés	375'786.04	326'555.00	15%
Dons privés	13'302.40	10'828.25	23%
Legs	108'934.32	0.00	
	<u>535'282.76</u>	<u>374'248.25</u>	
Cotisations des membres	79'548.00	95'103.00	-16%
Total des produits d'exploitation	<u>1'866'423.30</u>	<u>1'498'856.95</u>	
Location villa Renée Pictet	30'000.00	30'000.00	0%
Location villa des sœurs Morel	24'000.00	28'741.20	-16%
Total des produits hors exploitation	<u>54'000.00</u>	<u>58'741.20</u>	
Total des produits	<u>1'920'423.30</u>	<u>1'557'598.15</u>	

Genève, le 13 mars 2023

	<u>2022</u> CHF	<u>2021</u> CHF	<u>Variation</u> %
Charges en relation avec les réserves naturelles	-235'351.74	-279'095.97	-16%
Charges du Centre nature de Pointe-à-la-Bise	-46'398.02	-25'244.22	84%
Charges du Centre nature du Vallon de l'Allondon	-61'659.86	-90'751.44	-32%
Charges des projets de formation et d'animation	-61'028.51	-41'430.01	47%
Charges de la Buvette de l'Allondon	-82'719.74	0.00	
Frais juridiques	-110'363.58	-42'708.90	158%
Frais de comité et d'assemblées générales	-4'465.00	-4'862.95	-8%
Rapport d'activités et divers documents	-15'023.14	-22'015.68	-32%
Salaires et charges sociales	-1'144'902.00	-981'751.99	17%
Charges des locaux et d'assurances	-21'323.58	-20'521.10	4%
Frais généraux, bureau, téléphone	-18'882.05	-21'633.37	-13%
Frais d'informatique, site internet	-14'801.17	-9'060.51	63%
Frais administratifs et taxes	-24'373.56	0.00	
Honoraires de tiers	-18'325.02	-5'408.10	239%
Frais représentation, prospection et publicité	-8'298.18	-9'436.60	-12%
Cotisations et autres frais généraux	-4'148.50	-3'094.50	34%
Amortissements	-1'010.60	-1'986.65	-49%
Total des charges d'exploitation	<u>-1'873'074.25</u>	<u>-1'559'001.99</u>	
Charges villa Renée Pictet	-7'178.05	-9'707.35	-26%
Charges villa des sœurs Morel	-4'171.90	-13'961.35	-70%
Total des charges hors exploitation	<u>-11'349.95</u>	<u>-23'668.70</u>	
Résultat net	<u>35'999.10</u>	<u>-25'072.54</u>	
Intérêts hypothécaires	-6'321.00	-5'600.00	13%
Charges financières	-6'089.27	-7'986.29	-24%
Résultat financier	<u>-12'410.27</u>	<u>-13'586.29</u>	
Dotations aux fonds affectés	-202'932.60	-157'503.16	29%
Dissolutions des fonds affectés	179'344.46	196'162.22	-9%
Résultat des fonds affectés	<u>-23'588.14</u>	<u>38'659.06</u>	
Résultat de l'exercice	<u>0.69</u>	<u>0.23</u>	

Genève, le 13 mars 2023

	<u>2022</u>	<u>Budget 2022</u>	<u>Variation</u>
	CHF		%
Produits des animations et des formations	167'419.55	77'000.00	117%
Contrat de prestations Canton de Genève	587'168.60	432'102.00	36%
Autres produits de prestations	9'685.08	52'565.00	-82%
Autres produits de projets	108'143.36	79'597.00	36%
Produits de la boutique Pointe à la Bise	3'076.87	2'000.00	54%
Produits de la boutique Centre du Vallon de l'Allondon	14'189.26	3'000.00	373%
Buvette du Centre Nature de l'Allondon	95'146.87	6'000.00	1486%
Loyer restaurant "Les Granges"	0.00	15'000.00	-100%
Produits divers	8'436.78	7'000.00	21%
	<u>993'266.37</u>	<u>674'264.00</u>	
Péréquation financière Pro Natura Suisse	100'580.00	95'000.00	6%
Financement Pro Natura Suisse	123'563.86	90'000.00	37%
Participation Pro Natura Suisse aux charges de fonctionnement	34'182.31	0.00	
	<u>258'326.17</u>	<u>185'000.00</u>	
Dons des collectivités publiques	37'260.00	34'500.00	8%
Dons de fondations et de sociétés	375'786.04	293'000.00	28%
Dons privés	13'302.40	6'500.00	105%
Legs	108'934.32	0.00	
	<u>535'282.76</u>	<u>334'000.00</u>	
Cotisations des membres	79'548.00	70'000.00	14%
Total des produits d'exploitation	<u>1'866'423.30</u>	<u>1'263'264.00</u>	
Location villa Renée Pictet	30'000.00	30'000.00	0%
Location villa des sœurs Morel	24'000.00	24'000.00	0%
Total des produits hors exploitation	<u>54'000.00</u>	<u>54'000.00</u>	
Total des produits	<u>1'920'423.30</u>	<u>1'317'264.00</u>	

Genève, le 13 mars 2023

	<u>2022</u> CHF	<u>Budget 2022</u>	<u>Variation</u> %
Charges en relation avec les réserves naturelles	-235'351.74	-192'950.00	22%
Charges du Centre nature de Pointe-à-la-Bise	-46'398.02	-47'047.00	-1%
Charges du Centre nature du Vallon de l'Allondon	-61'659.86	-83'500.00	-26%
Charges des projets de formation et d'animation	-61'028.51	-14'000.00	336%
Charges de la Buvette de l'Allondon	-82'719.74	-47'800.00	73%
Frais juridiques	-110'363.58	-30'000.00	268%
Frais de comité et d'assemblées générales	-4'465.00	-4'500.00	-1%
Rapport d'activités et divers documents	-15'023.14	-30'300.00	-50%
Salaires et charges sociales	-1'144'902.00	-1'127'943.00	2%
Charges des locaux et d'assurances	-21'323.58	-24'000.00	-11%
Frais généraux, bureau, téléphone	-18'882.05	-27'000.00	-30%
Frais d'informatique, site internet	-14'801.17	-11'000.00	35%
Frais administratifs et taxes	-24'373.56	-1'000.00	2337%
Honoraires de tiers	-18'325.02	-30'800.00	-41%
Frais représentation, prospection et publicité	-8'298.18	-13'600.00	-39%
Cotisations et autres frais généraux	-4'148.50	-10'000.00	-59%
Amortissements	-1'010.60	-2'500.00	-60%
Total des charges d'exploitation	<u>-1'873'074.25</u>	<u>-1'697'940.00</u>	
Charges villa Renée Pictet	-7'178.05	-14'000.00	-49%
Charges villa des sœurs Morel	-4'171.90	-9'000.00	-54%
Total des charges hors exploitation	<u>-11'349.95</u>	<u>-23'000.00</u>	
Résultat net	<u>35'999.10</u>	<u>-403'676.00</u>	
Intérêts hypothécaires	-6'321.00	0.00	
Charges financières	-6'089.27	-7'500.00	-19%
Résultat financier	<u>-12'410.27</u>	<u>-7'500.00</u>	
Dotations aux fonds affectés	-202'932.60	-23'867.00	750%
Dissolutions des fonds affectés	179'344.46	435'043.00	-59%
Résultat des fonds affectés	<u>-23'588.14</u>	<u>411'176.00</u>	
Résultat de l'exercice	<u>0.69</u>	<u>0.00</u>	

Genève, le 13 mars 2023

Table des matières

1 Principe de présentation des comptes

- 1.1 Buts et forme juridique
- 1.2 Organisation
- 1.3 Principes comptables

2 Explications relatives au bilan

- 2.1 Comptes de régularisation de l'actif
- 2.2 Immobilisations financières
- 2.3 Comptes de régularisation du passif
- 2.4 Dettes à long terme ne portant pas intérêts

3 Explications relatives au compte de résultat

- 3.1 Projets et programmes
- 3.2 Subventions non-monétaires
- 3.3 Autres considérations sur le compte de résultat

4 Tableau de financement

5 Budget 2023

Genève, le 13 mars 2023

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

1 Principes de présentation des comptes

1.1 Buts et forme juridique

L'Association *Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature* est une association d'utilité publique au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

L'Association *Pro Natura Genève* en est une de ses sections.

Les buts de l'Association sont :

- a. protéger la nature, afin de conserver et de favoriser la diversité des biotopes et de leurs espèces animales et végétales ;
- b. protéger le paysage, afin d'assurer et de favoriser la sauvegarde de sites particuliers ;
- c. protéger l'environnement, afin de préserver les bases naturelles, comme le sol, l'air et l'eau, des effets nuisibles des activités humaines.

Pour atteindre ces buts, l'Association se consacre principalement aux tâches suivantes :

1. exiger que les intérêts de la protection de la nature soient respectés dans tous les domaines d'activité privée, économique et publique ;
2. informer ses membres et le public des problèmes de protection de la nature et de l'environnement, entre autres par la publication d'un bulletin ;
3. collaborer à l'éducation à l'environnement de tous les milieux de la population et de toutes les classes d'âge, en particulier de la jeunesse ;
4. créer des réserves naturelles, éléments d'un réseau complet de zones protégées, les gérer de manière exemplaire, et participer à l'entretien du Parc national et d'autres grandes réserves dans le cadre de contrats ;
5. développer et soutenir des programmes destinés à sauvegarder des espèces animales et végétales ;
6. examiner de façon critique les atteintes envisagées aux paysages et à l'environnement et, au besoin, lutter contre elles (entre autres en utilisant le droit de recours) ;
7. collaborer étroitement avec les sections cantonales, les organisations ayant des buts similaires, les administrations, les hautes écoles, les instituts de recherche ;
8. maintenir des contacts avec des organisations étrangères et internationales.

1.2 Organisation

L'Association est dirigée par un comité composé au 31 décembre 2022 de :

Julie SCHNYDRIG	Présidente
Martin SCHNEIDER	Vice-Président
Michele LENTINI	Trésorier
Alexandre BIRR	
Virginia BJERTNES	
Gaëtan BLASER-SUAREZ	
Delphine KLOPFENSTEIN	
Sandrika LUCE-SCHEFTSIK	
Michel POSCIA	
Ervan RUTISHAUSER	
Heather RYDER	
Marine STUECKLIN	
Jacques THIEBAUD	
Sofia WYLER	

Les membres du Comité agissent entièrement bénévolement et ne reçoivent aucune rémunération.

L'Association rembourse toutefois les frais effectifs et les frais de déplacement conformément au Règlement d'indemnisation des frais *Pro Natura* et la norme 8 ZEWO.

Les membres du Comité ne sont pas employés par *Pro Natura*. Ils ne seront pas rémunérés pour le travail effectué dans le cadre des séances ordinaires.

Toutefois, exceptionnellement et conformément aux directives ZEWO et le Guide du bénévolat et du travail honorifique chez *Pro Natura*, les membres du comité peuvent assumer des tâches indemnisées sous la forme d'un mandat dans le cas particulier d'indemnisation pour du travail qui excède le travail ordinaire des séances (activités liées à l'Association qui dépassent les 100 heures par an). Ces indemnités ne doivent en outre pas être équivalentes à un emploi.

En 2022, la Présidente, Julie SCHNYDRIG, a obtenu des indemnités à hauteur de CHF 4'465 qui lui seront versés en 2023.

1.2 Organisation (suite)

La société fiduciaire *NDC-Conseil Associés SA*, à Carouge, est en charge de la tenue de la comptabilité générale depuis l'exercice 2022.

La société fiduciaire *Swiss Audit & Fiduciary Services SA*, à Genève, est chargée de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur. Elle est l'organe de révision de l'Association depuis l'exercice 2022.

1.3 Principes comptables

Les comptes annuels de l'*Association Pro Natura Genève* sont présentés conformément aux statuts de l'Association, aux dispositions applicables du Code des obligations suisse.

Les ressources de l'Association servent intégralement et exclusivement à la poursuite de sa mission et de ses buts.

Trésorerie

La trésorerie est comptabilisée au bilan pour sa valeur nominale. L'Association ne détient pas de trésorerie en monnaie étrangère en date du 31 décembre 2022.

Stock de marchandises

Les stocks de marchandises présents dans les boutiques sont comptabilisés pour leur coût de revient, diminué d'une provision pour dépréciation au nom du principe de prudence selon les normes du Code des obligations suisse.

Créances résultat de vente de marchandises et services & Autres créances à court terme

Les créances comptabilisées à l'actif du bilan sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Au 31 décembre 2022, aucune provision n'est comptabilisée sur les créances présentées à l'actif du bilan.

Comptes de régularisation de l'actif

Les comptes transitoires comptabilisés au bilan sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et produits de l'exercice en cours.

Immobilisations corporelles

Les investissements de l'Association sont comptabilisés dès lors qu'il est reconnu que leur durée d'utilisation excédera une année et que leur coût dépasse CHF 5'000. Ces investissements sont régulièrement amortis selon les règles du Code des Obligations.

Immobilier et terrains (réserves naturelles)

Des biens immobiliers de rendement ont été reçus par l'Association et sont présentés au bilan sans amortissements comptables.

Des terrains sous forme de réserves naturelles ont été acquis par l'Association et sont mentionnés pour une valeur symbolique de CHF 1 au bilan.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comptabilisées à l'actif du bilan sont comptabilisées pour leur valeur nominale.

Dettes résultant de l'achat de biens et services & Autres dettes à court terme

Les dettes résultant de l'achat de biens et services sont toutes présentées au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif

Les comptes transitoires comptabilisés au bilan sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et produits de l'exercice en cours. Aucune réserve latente ne figure dans les comptes de charges à payer au 31 décembre 2021.

Dettes hypothécaires & Autres dettes à long terme

Les dettes hypothécaires et les autres dettes à long terme sont toutes présentées au passif du bilan pour leur valeur nominale.

Fonds affectés et attribués

Les fonds affectés et attribués sont des fonds pour lesquels l'Association est liée. Ils font l'objet de contrôle dans leur utilisation. Les attributions se font selon les demandes des donateurs ou les contrats de prestations signés ; les dissolutions se font selon les coûts effectivement constatés pour la poursuite des objectifs de ces fonds.

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

2 Explications relatives au bilan	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	CHF	CHF
2.1 Comptes de régularisation de l'actif		
Charges d'exploitation payées d'avance	2'865.10	18'782.14
Créances envers des institutions publiques	3'118.43	0.00
Produits de subventions et de dons à recevoir	60'000.00	113'473.40
	<u>65'983.53</u>	<u>132'255.54</u>
2.2 Immobilisations financières		
Dépôts de garanties	1'000.00	1'000.00
Cautions divers	900.00	900.00
	<u>1'900.00</u>	<u>1'900.00</u>
2.3 Comptes de régularisation du passif		
Charges d'exploitation à payer	27'755.35	26'457.63
Dettes envers des institutions publiques	4'722.48	1'365.95
Frais juridiques à payer (montant estimé)	40'000.00	0.00
Produits reçus d'avance - loyers	0.00	2'000.00
	<u>72'477.83</u>	<u>29'823.58</u>
2.4 Dettes à long terme ne portant pas intérêts		
Caution reçus pour loyers	6'000.00	6'000.00
Dépôts et cautions reçues	460.00	310.00
	<u>6'460.00</u>	<u>6'310.00</u>

Genève, le 13 mars 2023

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

2.5 Fonds affectés et attribués, Fonds libres	Avoir au 01.01.2022	Attribution 2022	Utilisation 2022	Avoir au 31.12.2022
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	39'924.95	5'000.00		44'924.95
Fonds de rénovation villa Morel	40'628.10	5'000.00		45'628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	57'500.00	5'000.00		62'500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	18'000.00	16'706.80		34'706.80
Total des fonds de fonctionnement	156'053.05	31'706.80	0.00	187'759.85
Fonds publication	19'875.63			19'875.63
Fonds communication et information	10'000.00			10'000.00
Total des fonds de communication	29'875.63	0.00	0.00	29'875.63
Fonds réserves naturelles	295'956.70	38'792.00	-6'336.00	328'412.70
Fonds faune et flore	40'300.66			40'300.66
Fonds Falk-Vairant	247'148.80			247'148.80
Fonds ambassadeurs nature	10'150.00	20'642.00		30'792.00
Total des fonds milieux et espèces	593'556.16	59'434.00	-6'336.00	646'654.16
Fonds centres nature	183'353.88	67'306.00	-49'039.46	201'620.42
Fonds formation naturaliste	23'829.00		-3'689.00	20'140.00
Fonds sensibilisation à la nature	161'847.69	44'485.80		206'333.49
Fonds programme écoles (5PH)	100'286.76		-12'469.00	87'817.76
Total des fonds éducation à la nature	469'317.33	111'791.80	-65'197.46	515'911.67
Fonds aménagement du territoire	42'695.07			42'695.07
Total des fonds aménagement du territoire	42'695.07	0.00	0.00	42'695.07
Total des fonds affectés et attribués	1'291'497.24	202'932.60	-71'533.46	1'422'896.38
FONDS LIBRES				
Fonds libres	525'303.31		-107'811.00	417'492.31
Total des fonds libres	525'303.31	0.00	-107'811.00	417'492.31
TOTAL DES FONDS	1'816'800.55	202'932.60	-179'344.46	1'840'388.69

Genève, le 13 mars 2023

Association Pro Natura Genève

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

2.5 Fonds affectés et attribués, Fonds libres	Avoir au 01.01.2021	Attribution 2021	Utilisation 2021	Avoir au 31.12.2021
Fonds de rénovation villa Renée Pictet	39'924.95			39'924.95
Fonds de rénovation villa Morel	35'628.10	5'000.00		40'628.10
Fonds de rénovation Vallon de l'Allondon	47'500.00	10'000.00		57'500.00
Fonds mobilier du Vallon de l'Allondon	14'000.00	10'000.00	-6'000.00	18'000.00
Total des fonds de fonctionnement	137'053.05	25'000.00	-6'000.00	156'053.05
Fonds publication	19'875.63			19'875.63
Fonds communication et information	10'000.00			10'000.00
Total des fonds de communication	29'875.63	0.00	0.00	29'875.63
Fonds réserves naturelles	255'290.15	58'942.92	-18'276.37	295'956.70
Fonds faune et flore	40'300.66			40'300.66
Fonds Falk-Vairant	247'148.80			247'148.80
Fonds ambassadeurs nature	10'150.00			10'150.00
Total des fonds milieux et espèces	552'889.61	58'942.92	-18'276.37	593'556.16
Fonds centres nature	197'831.08	49'372.80	-63'850.00	183'353.88
Fonds formation naturaliste	20'754.00	3'075.00		23'829.00
Fonds sensibilisation à la nature	144'247.71	17'599.98		161'847.69
Fonds programme écoles (5PH)	96'774.30	3'512.46		100'286.76
Total des fonds éducation à la nature	459'607.09	73'560.24	-63'850.00	469'317.33
Fonds aménagement du territoire	42'695.07			42'695.07
Total des fonds aménagement du territoire	42'695.07	0.00	0.00	42'695.07
Total des fonds affectés et attribués	1'222'120.45	157'503.16	-88'126.37	1'291'497.24
FONDS LIBRES				
Fonds libres	633'339.16		-108'035.85	525'303.31
Total des fonds libres	633'339.16	0.00	-108'035.85	525'303.31
TOTAL DES FONDS	1'855'459.61	157'503.16	-196'162.22	1'816'800.55

Genève, le 13 mars 2023

3 Explications relatives au compte de résultat

3.1 Programmes et projets

Les charges et dépenses par programmes et projets sont présentés ci-dessous avant dotation et dissolution des fonds attribués.

Programmes & projets 2022	Recettes	Salaires	Frais généraux	Résultat
Réserves naturelles	263'109.94	-64'357.35	-198'752.69	-0.10
Centre Nature de la Pointe à la Bise	249'465.74	-166'837.13	-37'587.62	45'040.99
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	500'963.01	-355'768.11	-135'194.90	10'000.00
Total des résultats des programmes	1'013'538.69	-586'962.59	-371'535.21	55'040.89

Sensibilisation 5P à la Nature	132'469.00	-105'820.25	-26'649.11	-0.36
Activités Education à la Nature	320'399.24	-19'166.54	-118'297.77	182'934.93
Milieux & Espèces	0.00	0.00	0.00	0.00
Projets des Centres Nature	0.00	0.00	-45'044.87	-45'044.87
Total des résultats des projets	452'868.24	-124'986.79	-189'991.75	137'889.70

Programmes & projets 2021	Recettes	Salaires	Frais généraux	Résultat
Réserves naturelles	320'394.87	-57'248.75	-177'792.60	85'353.52
Centre Nature de la Pointe à la Bise	219'163.19	-144'039.58	-10'771.10	64'352.51
Centre Nature du Vallon de l'Allondon	322'297.76	-210'164.20	-114'522.52	-2'388.96
Total des résultats des programmes	861'855.82	-411'452.53	-303'086.22	147'317.07

Sensibilisation 5P à la Nature	135'000.00	-101'286.26	-16'701.28	17'012.46
Activités Education à la Nature	93'502.62	0.00	-64'879.84	28'622.78
Milieux & Espèces	142'371.00	0.00	-140'781.35	1'589.65
Projets des Centres Nature	20'000.00	0.00	-40'855.90	-20'855.90
Total des résultats des projets	390'873.62	-101'286.26	-263'218.37	26'368.99

3.2 Subventions non-monétaires

Le Canton de Genève (Département des Finances) met gratuitement à disposition de l'Association des locaux représentant un loyer théorique de CHF 9'556 annuels.

3.3 Autres considérations sur le compte de résultat

Le rapport d'activités de l'Association présente chaque année le détail des différents dons et subventions reçus durant l'année.

Le nombre d'emplois à plein temps annuel n'était pas supérieur à 50 en 2022 (idem en 2021).

Les salaires et charges sociales sont gérés par l'Association Pro Natura Suisse à Bâle et sont refacturés annuellement à l'Association Pro Natura Genève.

Genève, le 13 mars 2023

Annexe relative aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022

5 Tableau de financement

	<u>2022</u> CHF	<u>2021</u> CHF
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation</u>		
Résultat de l'exercice	0.69	0.23
Dissolution de fonds affectés	-179'344.46	-196'162.22
Dotation à fonds affectés	202'932.60	157'503.16
Amortissements	1'010.60	1'986.65
CASH-FLOW D'EXPLOITATION	24'599.43	-36'672.18
Variation des créances de vente de marchandises et services	-12'195.76	-900.00
Variation du compte-courant <i>Pro Natura Suisse</i>	434'493.69	-37'447.25
Variation des stocks de marchandises	-1'146.53	1'606.21
Variation des comptes de régularisation de l'actif	66'272.01	-59'453.32
Variation des immobilisations financières	0.00	0.00
Variation des dettes d'achats de marchandises et services	16'780.22	0.00
Variation des comptes de régularisation du passif	42'654.25	-121'935.32
Variation des dettes hypothécaires	0.00	0.00
Variation des autres dettes à long terme	150.00	550.00
Trésorerie résultant des opérations d'exploitation	547'007.88	-217'580.68
<u>Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement</u>		
Investissements	0.00	-888.55
Trésorerie résultant des opérations d'investissement	0.00	-888.55
<u>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</u>	<u>571'607.31</u>	<u>-255'140.41</u>
Liquidités au 1er janvier	759'013.11	1'014'153.52
Liquidités au 31 décembre	1'330'620.42	759'013.11
<u>Variation des liquidités</u>	<u>571'607.31</u>	<u>-255'140.41</u>

Genève, le 13 mars 2023